

LES EXPERIENCES DE SECURISATION FONCIERE – AMENAGEMENT COMMUNAL – HYDRAULIQUE PASTORALE : COMMENT RENFORCER LA RESILIENCE DES SOCIETES PASTORALES ET LA SECURITE EN SECURISANT LA MOBILITE PASTORALE ?

Bernard Bonnet, IRAM, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, b.bonnet@iram-fr.org

Résumé

Dans les espaces sahéliens et sahariens, l'élevage occupe la première place des productions agricoles, devant une agriculture très exposée aux aléas. Par leur exposition aux incertitudes, notamment aux sécheresses, les sociétés pastorales apparaissent certes vulnérables, mais elles font preuve au demeurant d'une remarquable adaptabilité. La reproduction économique et sociale de ces sociétés est en effet principalement due à leur capacité de résilience. Souvent peu soutenus par les politiques publiques, les pasteurs ont su sans cesse moderniser leurs systèmes de mobilité, s'adaptant aux contraintes nouvelles rencontrées et intégrant de nombreuses innovations. Malgré de tels atouts, ces modes d'exploitation nécessairement mobiles pour tirer parti de ces milieux en non-équilibre, ont longtemps été perçus comme inadaptés, la priorité étant accordée à la sédentarisation et à l'intensification. Pourtant, force est de constater que les tentatives d'intensification dans ces espaces n'ont jusque-là pas fait leurs preuves, alors qu'une part des pasteurs réussit à surmonter les crises traversées.

A l'heure où les principaux modèles climatiques au Sahel s'accordent sur l'augmentation des risques d'événements exceptionnels, une convergence des politiques publiques se fait jour en faveur de la sécurisation des systèmes et droits pastoraux. Cependant, au Niger où le cadre juridique est l'un des plus propices, il reste encore peu appliqué par les acteurs institutionnels. Pour remédier à cette difficulté, des démarches de sécurisation du foncier pastoral à l'échelle communale et intercommunale ont été développées en mobilisant les acteurs de la gouvernance du foncier dans la mise en œuvre d'une stratégie de sécurisation de la transhumance et de gestion équitable des puits pastoraux. La sécurisation du foncier pastoral ainsi développée met en évidence le renforcement des dynamiques des sociétés pastorales face aux enjeux du changement climatique et de la pression démographique. Elle soulève aussi différentes limites et interrogations qui doivent être prises en compte dans les politiques nationales et régionales de décentralisation, d'aménagement du territoire, de sécurité alimentaire, d'hydraulique et de développement pastoral.

Introduction

Dans les espaces sahéliens et sahariens, l'élevage occupe la première place des productions agricoles, devant une agriculture très exposée aux aléas. Par leur exposition aux incertitudes, notamment aux sécheresses, les sociétés pastorales apparaissent certes vulnérables, mais elles font preuve au demeurant d'une remarquable adaptabilité. La reproduction économique et sociale de ces sociétés est en effet principalement due à leur capacité de résilience. Souvent peu soutenus par les politiques publiques, les pasteurs ont su sans cesse moderniser leurs systèmes de mobilité, s'adaptant aux contraintes nouvelles rencontrées et intégrant de nombreuses innovations. Malgré de tels atouts, ces modes d'exploitation nécessairement mobiles pour tirer parti de ces milieux en non-équilibre, ont longtemps été perçus comme inadaptés, la priorité étant accordée à la sédentarisation et à l'intensification. Pourtant force est de constater que les tentatives d'intensification dans ces espaces n'ont jusque-là pas fait leurs preuves, alors qu'une part importante des pasteurs réussit à surmonter les crises et chocs divers. A l'heure où les principaux modèles climatiques au Sahel s'accordent sur l'augmentation des risques d'événements exceptionnels, une convergence des politiques publiques se fait jour en faveur de la sécurisation des systèmes et droits pastoraux. Cependant, au Niger où le cadre juridique est l'un des plus propices, il reste encore peu appliqué par les acteurs institutionnels. Pour remédier à cette difficulté, des démarches de sécurisation du foncier pastoral à l'échelle communale et intercommunale ont été développées avec les acteurs de la gouvernance du foncier dans la mise en œuvre d'une stratégie de sécurisation de la transhumance et de gestion équitable des puits pastoraux. La sécurisation du foncier pastoral met en évidence le renforcement des dynamiques des sociétés pastorales face aux enjeux du changement climatique et de la pression démographique. Elle soulève aussi différentes limites et interrogations qui doivent être prises en compte dans les politiques nationales et régionales de décentralisation, d'aménagement du territoire, de sécurité alimentaire, d'hydraulique et de développement pastoral.

Les approches axées sur la sécurisation de la mobilité pastorale

Plusieurs actions d'appui à la sécurisation des systèmes pastoraux ont été développées depuis une quinzaine d'années au Tchad et au Niger, en particulier avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Cet appui se fonde sur la reconnaissance de la transhumance comme pilier central du pastoralisme, tant d'un point de vue écologique qu'économique et social. La sécurisation de la mobilité pastorale dans ces régions sahéliennes s'attache à quatre grands axes prioritaires d'intervention.

Veiller à une gestion durable des ressources naturelles pastorales

La gestion des ressources naturelles des zones sahéliennes passe par une adaptation de la charge animale à la variabilité des pâturages naturels. Ainsi, la mobilité des troupeaux constitue le facteur d'ajustement et de gestion durable des pâturages le plus efficace, face aux opportunités et aux variations saisonnières. L'élevage sédentaire, par la pression continue qu'il exerce sur le milieu, dégrade beaucoup plus l'environnement parce qu'il ne réussit pas à s'intensifier par l'introduction de productions fourragères dont le développement demeure extrêmement marginal au Sahel (Hiernaux et al., 2006). De plus, l'élevage intensif a une empreinte carbone bien plus importante que les différents modes d'élevage extensifs.

Fonder le développement sur l'économie pastorale

Contrairement à ce que peut laisser penser la qualification trop répandue d'élevage contemplatif ou de prestige qui leur a longtemps été associée, l'intérêt économique des systèmes pastoraux est réel. Le suivi comparatif de troupeaux en zone sahélienne nigérienne a montré que la productivité des élevages sédentaires est inférieure de 20 % à celle des troupeaux les plus mobiles (Collin de Verdière, 1995). L'enjeu est de préserver et de renforcer la mobilité pastorale, de manière à mieux valoriser économiquement les espaces sahéliens. La mobilité joue également un rôle crucial au niveau macroéconomique. Au cours des sécheresses récurrentes, les troupeaux les plus mobiles ont généralement été les moins vulnérables (Marty, 1992 ; Colin de Verdière, 1995 ; Hesse et al., 2006 ; Bonnet et al., 2010 ; Toutain et al., 2011). Le précieux capital national (plusieurs dizaines de millions

de têtes par pays) se trouve ainsi davantage sécurisé si les zones de repli sont accessibles en cas de crise aiguë.

Préserver à tout prix la paix en prévenant les conflits

La croissance démographique conduit à une occupation de plus en plus courante des espaces vitaux pour les troupeaux transhumants. Il s'agit de l'implantation des cultures le long des berges des points d'eau naturels, mais également l'installation de vastes champs au milieu de parcours. Les abords des villes sahéliennes et les zones agricoles deviennent de plus en plus délicats d'accès pour les éleveurs mobiles. Assez courants maintenant, des différends éclatent et se terminent par des actes tragiques entre agriculteurs et éleveurs. Face à cette dégradation des liens sociaux entre les communautés, la préservation de la paix est placée au cœur du processus de toute négociation pour un usage concerté et durable de l'espace et de ses ressources.

S'adapter et s'impliquer dans la décentralisation et la réforme des États

Plus particulièrement au Niger, mais aussi au Mali et en Mauritanie, la politique nationale de décentralisation, avec la mise en place des collectivités territoriales décentralisées, doit s'adapter aux zones pastorales sahéliennes. Le découpage des territoires communaux, la délimitation du foncier communal, les modalités de représentation des groupes sociaux au sein des instances communales, la fiscalité, etc. constituent autant de défis auxquels ces politiques ont à faire face en milieu pastoral. La priorité est de réussir la mise en place de collectivités locales actives au niveau intercommunal, afin de mettre en œuvre une politique adaptée de gestion de l'espace et des ressources pastorales.

Les actions de sécurisation de la mobilité au Tchad et au Niger

Autour de ces axes prioritaires plusieurs intervenants se sont mobilisés dans le domaine de la sécurisation du foncier pastoral au Niger et au Tchad : Ministères de l'hydraulique et de l'élevage, Code Rural du Niger, Coopération danoise, Coopération suisse, Coopération française, Coopération belge, etc. Dans ce cadre, l'AFD soutient une initiative significative de sécurisation des systèmes pastoraux au Tchad ainsi que dans le Centre Est nigérien. L'objectif de ces projets est de soutenir les pasteurs qui sont au cœur de l'effort de régulation équitable et durable des ressources pastorales. Ils apportent une contribution à la cohésion sociale et à la gestion durable des ressources naturelles par la sécurisation de la mobilité pastorale (Krätli et al., 2013). Ces interventions s'appuient sur des équipes légères qui articulent une composante axée sur la concertation et l'appui à la gestion des ressources pastorales et une composante chargée de la réalisation des infrastructures pastorales (puits pastoraux publics, mares temporaires, balisage des axes de transhumance et aires de pâturage). Il s'agit des projets Almy Bahaïm, le plus ancien, au Tchad oriental (treize ans), projet Almy Al Afia au Tchad central amorçant sa seconde phase, et du projet de sécurisation des systèmes pastoraux (PSSP) dans la région de Zinder au Niger (2005-2010).

Réhabilitation des infrastructures pastorales essentielles à la mobilité

Au Tchad, à l'actif de ces projets, ce sont 363 puits réhabilités, 194 puits neufs réalisés, 191 mares surcreusées, 1.350 km de balisages négociés et matérialisés pour un coût total de 23,6 milliards FCFA (Jullien, 2006). Au Niger, cela concerne une centaine d'ouvrages (69 puits neufs, 33 réhabilitations et plus de 2.000 km de balisage sécurisant les accords sociaux obtenus dans la délimitation des aires de pâturage et des couloirs de transhumance).

Amélioration de la compréhension pour agir efficacement à plusieurs échelles

La mise en œuvre de ces accompagnements reste centrée sur la sécurisation de la mobilité. À la fois, ils combinent des concertations, des appuis en gestion sur un ensemble d'investissements significatifs à l'échelle régionale (Krätli et al., 2013).

Mobilisation de représentants reconnus de la diversité des acteurs

Si la plupart des institutions accordent une place formelle à un représentant officiel des éleveurs (dans la commune comme dans les commissions foncières), dans la pratique, les véritables représentants des transhumants sont très rarement impliqués dans les processus de décision. Par leur démarche, ces interventions de sécurisation de la mobilité pastorale ont pu identifier avec finesse les logiques des

différents systèmes de mobilité des pasteurs. En impliquant les leaders de la mobilité, la connaissance des systèmes et des logiques de mobilité a pu progresser. En même temps, un véritable rapprochement a pu être instauré entre ces leaders de la transhumance, les élus et les autorités administratives dont le regard porté sur la transhumance évolue progressivement. Au fil des échanges au niveau communal, puis départemental, en présence des élus et des leaders des éleveurs transhumants, les revendications communautaires font peu à peu place à une vision communale de l'aménagement à promouvoir. Ce travail a également constitué une toute première occasion pour les jeunes communes de comprendre leurs prérogatives.

Consolidation et construction d'accords sociaux de gestion des puits pastoraux et la délimitation des aires de pâturages et couloirs de passages

Dans un contexte de tensions fortes autour de la mobilité, grâce à l'implication de plusieurs acteurs recherchés sur les sites (gestionnaires du foncier, usagers permanents, agriculteurs riverains, leaders transhumants), on peut envisager une véritable négociation qui fait sens à tout le monde. Au terme de plusieurs réunions sur les sites, des accords sociaux sont alors tissés, tels celui de Rahin Mallam, dans la commune de Falenco au Niger, qui engage des agropasteurs touareg kel ewey résidents, des agropasteurs haoussa damagarawa, des caravaniers touareg kel ewey et kel nougroub, et des transhumants peul oudah et katsinawa dans la gestion de leur nouveau puits pastoral.

Le cadre du Niger offre un contexte institutionnel plus complexe, mais aussi plus viable, que celui du Tchad pour le renforcement des capacités de ces instances foncières. Le projet de sécurisation des systèmes pastoraux a facilité l'identification et la reconnaissance conjointe des usagers des espaces considérés, comme le tracé d'un couloir ou le périmètre d'une aire de pâturage. Un engagement de principe est pris sur la sécurisation de ces espaces par les acteurs locaux qui ont un statut socio-foncier reconnu (chefs de villages, chefs de tribus, leaders de la transhumance). Délimitation et piquetage se traduisent ensuite par la signature d'un accord social, qui implique chaque acteur : chefferie, usagers résidents ou transhumants, agriculteurs et éleveurs, acteurs institutionnels de la commune, commissions foncières. L'innovation de telles démarches conduites depuis plus d'une dizaine d'années au Tchad, et plus récemment au Niger, réside dans le fait d'avoir su mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels (leaders des transhumants, autorités foncières locales, préfets, services techniques déconcentrés de l'Élevage et de l'Hydraulique, communes et commissions foncières au Niger) dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de sécurisation de la transhumance et de gestion équitable des puits pastoraux publics. Ces démarches prennent également en compte la diversité et la réciprocité des droits (droits prioritaires, droits des tiers, équité dans l'accès à l'eau).

Au plan de la gestion des ouvrages pastoraux

Ces expériences développées en lien avec les ministères en charge de l'Eau prennent le contre-pied des approches conventionnelles et sédentaires de la gestion des puits pastoraux inspirées de l'hydraulique villageoise. En vue d'un accès plus équitable à l'eau, elles tentent de combiner la gestion sociale (traditionnelle) des puits pastoraux, une véritable responsabilisation des différents groupes signataires des accords sociaux, une maîtrise des ouvrages à l'échelle communale (là où elle existe).

Quels impacts sur la résilience des systèmes pastoraux ?

Plusieurs impacts concrets sont soulignés par les éleveurs et contribuent à l'amélioration significative des conditions de déplacement des pasteurs, des familles et des troupeaux.

Meilleure circulation des hommes et des troupeaux

Les analyses recueillies auprès des pasteurs au Tchad et au Niger soulignent de manière très concrète comment la réhabilitation des points d'eau pastoraux, l'extension des puits et des mares temporaires dans certaines régions, le balisage des couloirs de passage dans les zones conflictuelles améliorent sensiblement les conditions de la mobilité (Bénard et al., 2010 ; Bonnet et al., 2004). L'augmentation raisonnée de la fréquence des points d'eau et des espaces sécurisés le long des axes de transhumance rend directement moins pénibles les étapes, autant pour les familles que pour les animaux (en respectant une distance de 15 à 25 km entre points d'eau et en préservant certaines zones de pâturage).

Les abandons et les pertes de bétail sont réduits pour des étapes qui étaient jusque-là extrêmement éprouvantes (Khamis et al., 2008). Parmi les améliorations vécues par les pasteurs figure également le renforcement de l'accès aux marchés au Tchad. Ce constat est expliqué par le fait que les troupeaux peuvent stationner dans de bonnes conditions à proximité d'un point d'eau dont la gestion est sécurisée. Au Niger, de la même manière, plusieurs puits mis en service sont considérés *saïchi*, c'est-à-dire utiles, attractifs et incontournables pour les pasteurs transhumants car ils remplissent trois critères essentiels à la mobilité : (i) une qualité de l'ouvrage qui se traduit par son débit pour couvrir les besoins d'abreuvement, (ii) une gestion du puits confiée à un gestionnaire reconnu de tous (le *wakilly*) qui régule équitablement l'accès à l'eau et aux pâturages avoisinants, (iii) un lieu de paix sociale et de cohésion utilisable en toute quiétude.

Apaisement des conditions sociales de la transhumance

Au Tchad, l'aménagement des tronçons de transhumance les plus conflictuels permet une descente progressive des troupeaux transhumants à la fin de la saison des pluies. C'est là un facteur important de limitation des problèmes de dégâts champêtres (Bénard et al., 2010). Tous ces travaux menés ont contribué à créer un climat social plus compréhensif par rapport à la nécessité de sécuriser la mobilité pastorale. Ce besoin de sécurisation est bien sûr favorable aux transhumants, mais le sera de plus en plus également pour toutes les catégories d'éleveurs, notamment pour les agriculteurs qui investissent de plus en plus dans l'élevage, lequel apparaît comme la principale source de revenu pour l'ensemble du monde rural. Une preuve de plus grande ouverture réside dans le changement d'attitude opéré dans certains villages, au départ hostiles à l'inclusion des pasteurs et qui ont peu à peu évolué jusqu'à signer des accords sociaux d'aménagement en commun avec les transhumants. Ces derniers reconnaissent que la mobilité en est facilitée. Cet infléchissement est évidemment porteur de beaucoup d'apaisement entre les agriculteurs et les éleveurs, et entre les résidents et les transhumants. Les travaux conduits sur les thèmes des droits, de même que les négociations qui aboutissent à des accords sociaux, stimulent grandement la recherche de solutions pacifiques aux conflits. Dans ce sens, au Niger, le projet de sécurisation des systèmes pastoraux a été sollicité par les autorités locales confrontées à des tensions qui auraient pu dégénérer très gravement pour calmer les relations. Les demandes proviennent également des milieux sédentaires. Il est également probable qu'avec tous les travaux déjà effectués (rencontres, entretiens, ateliers) on assiste progressivement à une diminution des taxations abusives des transhumants pour l'accès à l'eau. Cette facilitation a porté ses fruits : les maires, les chefs de cantons, les éleveurs transhumants et les associations jugent que la transhumance de fin de saison des pluies 2008, par exemple, a été gérée avec plus de conciliation que par le passé.

Meilleure maîtrise, par les acteurs locaux et nationaux, du droit foncier pastoral

Au niveau local, les communes, les instances foncières et, d'une manière générale, les acteurs institutionnels qui sont impliqués dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de sécurisation de la mobilité pastorale à l'échelle régionale et communale, évoluent dans leurs manières d'appréhender et d'intégrer le pastoralisme. Les jeunes institutions communales en zone pastorale disposent de peu de moyens ont pu se doter d'une véritable stratégie d'aménagement et de gestion de leurs ressources pastorales. On observe aussi assez nettement au Tchad, comme au Niger, les impacts de ces expériences dans le domaine des politiques nationales (élaboration d'une stratégie nationale d'hydraulique pastorale au Niger et élaboration d'un sous-programme sécurisation des systèmes pastoraux au niveau national et, au Tchad, mise en place d'une Direction de la sécurisation des systèmes pastoraux au Ministère de l'Élevage). Les limites et les interrogations soulevées par la décentralisation sont davantage discutées au vu de ces expériences. Les États souhaitent voir étendre à d'autres régions pastorales et agropastorales ces types d'accompagnement.

La gestion des ouvrages reste toujours un défi d'actualité

La viabilité des ouvrages pose une question stratégique à l'effort de décentralisation des pouvoirs. Les pouvoirs publics et les collectivités locales doivent mobiliser une partie des recettes sur la commercialisation du bétail au profit d'instruments de refinancement des infrastructures pastorales. Les politiques de décentralisation en zones pastorales demandent encore un accompagnement dans ce domaine. En revanche, le bilan des expériences spécifiques conduites pour mesurer les impacts environnementaux jusqu'en 2002 n'a pas permis de dégager de méthodologie probante, cohérente et

qui pourrait être financée dans la durée. Le dispositif de suivi externe confié au Niger à deux institutions nationales, au LASDEL pour les effets socio-fonciers et institutionnels et au ROSELT pour les impacts environnementaux, apporte des éléments intéressants du point de vue qualitatif et des éclairages sur des situations localisées. On regrettera qu'ils n'aient pas apporté d'éléments de suivi directement utilisables dans le pilotage de l'action de développement. Parallèlement, des travaux plus anciens au Sahel ont montré que les principaux facteurs de risque de dégradation des parcours provenaient de la sédentarisation des troupeaux et des ouvrages à grands débits tels que les stations de pompage. Les projets se sont alors tournés vers la définition de mesures de précaution environnementales, identifiant sites et types d'ouvrages à exclure dans les aménagements à réaliser (Hiernaux et al., 2006 ; Béchir et al., 2004).

Quels acquis et limites de ces expériences de sécurisation du pastoralisme ?

Les approches développées et les premiers enseignements que l'on en tire maintenant sur un pas de temps de plus de quinze ans montrent en définitive que des actions contribuant significativement à la réduction des risques pour les pasteurs des zones sahéliennes réputées difficiles sont possibles. Les démarches développées s'inscrivent pleinement dans les orientations suggérées par Toutain (2001) : la gestion des risques en économie pastorale doit être abordée de façon solidaire et se coordonner, sur la base du dialogue et de la concertation, depuis l'unité de production jusqu'à la société toute entière dans laquelle s'inscrit l'activité pastorale. En définitive, les facteurs de réussite de ces projets montrent la nécessité de combiner étroitement trois approches. Il s'agit d'abord de l'accompagnement de la gestion du foncier pastoral (en application des textes comme les codes ruraux ou pastoraux quand ils ont été adaptés et actualisés comme au Niger et au Mali), en renforçant les capacités des institutions foncières locales à s'engager dans la mise en œuvre d'actions de sécurisation foncière des espaces pastoraux et des aires de pâturage. Cet accompagnement favorise l'accès aux mares et aux puits pastoraux et le respect des axes de transhumance. Ensuite l'approche consiste à renforcer et développer les capacités des acteurs publics à intégrer la mobilité dans leur vision de l'aménagement du territoire aux différentes échelles (communales, départementales et régionales, voire transnationales). Cette orientation est fondamentale notamment là où les collectivités locales issues des politiques récentes de décentralisation sont fortement démunies en matière de stratégie d'aménagement de leur territoire et de gestion des infrastructures pastorales dont elles ont souvent en charge la gestion (gestion des puits pastoraux publics, gestion des marchés à bétail). C'est aussi une ouverture essentielle pour l'aménagement du territoire à l'échelle supra-communale, départementale et régionale qui est vitale pour la sécurisation de la transhumance entre zones pastorales septentrionales et zones agricoles méridionales.

Enfin, l'approche spécifique de l'hydraulique pastorale vient alimenter et concrétiser les concertations sur le foncier pastoral et l'aménagement du territoire avec un important travail d'élaboration des accords sociaux d'implantation et de gestion des points d'eau, l'adaptation des infrastructures d'hydraulique aux conditions hydrogéologiques (puits pastoraux, forages et contre-puits, mares temporaires, abreuvoirs, etc.). Toujours dans le domaine de l'hydraulique pastorale, l'enjeu est enfin de faciliter la mise en place de systèmes de gestion adaptés, garantissant la vocation pastorale de ces ouvrages et l'accès équitable à l'eau pour les pasteurs transhumants. Pour cela, au vu des enseignements tirés des échecs très nombreux de mise en place de comités de gestion de points d'eau modernes et des dérives d'appropriation exclusive et inéquitable des points d'eau modernes, il importe de développer des démarches qui articulent mieux les savoir-faire des formes d'organisations locales en matière de gestion quotidienne des puits pastoraux, intégrant généralement l'essentielle diversité des droits en milieu pastoral (droits prioritaires des maîtrises foncières locales, droits négociés des tiers, droits prioritaires en cas d'abreuvement critique, etc.).

Autant au Niger qu'au Tchad, ces programmes de sécurisation des systèmes pastoraux ont combiné des actions permettant de renforcer les capacités de gestion sociale de la mobilité. Ils s'appuient essentiellement sur les organisations qui possèdent un savoir-faire essentiel et qui a sans cesse permis de maintenir les sociétés pastorales. Ils ont fourni également un appui conséquent en matière d'infrastructures publiques complémentaires et essentielles à la mobilité au travers de puits pastoraux réhabilités, remplacés ou créés, et de mares temporaires. La viabilité de ces aménagements dépend fortement des contextes institutionnels existants dans les États. Les politiques de décentralisation

politique et administrative qui se traduisent par la mise en place des communes et la déconcentration des dispositifs de gestion du foncier offrent des ouvertures importantes dans ce domaine. D'une manière générale, les engagements de plusieurs États, comme le Mali et le Niger, dans l'élaboration d'une stratégie nationale d'hydraulique pastorale montrent que l'on doit passer d'interventions trop ponctuelles des projets à une mise en œuvre plus soutenue, et par conséquent prometteuse, de ces actions à l'échelle des régions pastorales et agropastorales de plusieurs pays du Sahel.

Les approches de sécurisation de la mobilité couvrent une partie essentielle des actions structurelles à mettre en œuvre pour sécuriser le pastoralisme face aux facteurs de vulnérabilité

Mais d'autres champs d'action sont également à prendre en compte dans la sécurisation des populations concernées. C'est en premier lieu la question de la sécurité et du développement des zones pastorales qui se pose aujourd'hui de manière cruciale au vu de la situation malienne. Une telle situation met en évidence l'importance des actions plus globales d'aménagement du territoire, de développement des services publics dans les zones saharo-sahéliennes. Plus spécifiquement en ce qui concerne la réduction de la vulnérabilité des élevages pastoraux et des sociétés qui en vivent, un travail important est à conduire pour accompagner la mise au point de dispositifs pérennes d'approvisionnement en aliment du bétail. Toujours abordée sous l'angle de l'aide d'urgence, cette question n'est jamais traitée de manière structurelle alors qu'elle correspond à des attentes fortes pour la plupart des pasteurs en mauvaise année, mais aussi les années normales. Il s'agit ici de travailler sur des dispositifs facilitant de manière structurelle l'approvisionnement en aliment du bétail. Les travaux conduits dans le cadre du programme ECliS montrent une nette différence de fragilité de l'économie pastorale face aux sécheresses en fonction de l'accessibilité des compléments alimentaires pour le bétail (Lesnoff et al., 2012).

L'autre champ du soutien à l'adaptabilité de l'élevage pastorale doit s'intéresser à l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'intervention pour permettre aux États et aux partenaires techniques et financiers une prise de décision plus rapide et mieux ciblée lors des crises pastorales. Tout l'enjeu est ici de réussir à rapprocher les systèmes d'observation des pasteurs avec ceux des dispositifs d'intervention publics qui sont déterminants pour la prise de décision. L'analyse de la crise 2009 montre que la méconnaissance du monde pastoral par les acteurs clefs du dispositif d'intervention génère encore de nombreux préjugés, en plus des facteurs politiques et conduisant à une grande inertie dans les réponses. La question du ciblage reste également posée surtout quand les volumes d'appui disponibles sont limités. Un travail important demeure à faire pour rapprocher les dispositifs de prévention et de gestion des crises, des organisations d'éleveurs qui permettraient d'améliorer les informations recueillies, de faciliter les prises de décision et un meilleur ciblage des interventions surtout quand elles sont limitées.

Un soutien renforcé et mieux ciblé est essentiel aux ménages de pasteurs victimes des crises pastorales

Les travaux conduits dans l'analyse des crises successives sur les trajectoires familiales des pasteurs montrent en quoi la perte massive et brutale peut empêcher plus ou moins définitivement un retour au pastoralisme. Malgré les systèmes de solidarité endogènes très actifs à travers les prêts de bétail, des familles se voient ainsi économiquement et socialement exclues. Le passage à l'agro-pastoralisme parfois même imaginé comme une évolution souhaitable n'offre pas d'alternative dans un contexte foncier de plus en plus saturé. La perte de la mobilité s'accompagne d'un isolement social très éprouvant pour les familles de pasteurs socialement très organisées pour gérer les déplacements des familles et des troupeaux.

De nombreuses actions de soutien des pasteurs ont été expérimentées lors des dernières crises comme 2005 et 2009. On citera l'achat des animaux et leur transformation en viande séchée (souvent qualifiée d'« opération déstockage », comme si construire un troupeau, en sélectionner les reproducteurs et les élever sur quatre à cinq ans avant qu'ils ne produisent dans de tels milieux correspondait à un simple stockage...). Il s'agit aussi d'actions de mise à disposition de céréales et distributions de vivres. Enfin le soutien à la reconstitution des troupeaux constitue une mesure très appréciée des pasteurs pour revenir à une économie pastorale. Il y a là de nombreuses expériences conduites au Sahel par des associations, des ONG, des projets et les États depuis 1984. Ces diverses expériences sont

malheureusement trop peu capitalisées, ce qui diminue fortement l'efficacité quand il faut construire rapidement une stratégie d'intervention au sortir d'une nouvelle crise.

Bibliographie

Bécher, A.B., Wiese, M., Sabra, D., Koundja, N. (2004). *Écologie en milieu pastoral : zone nord du Programme d'hydraulique pastorale au Tchad central (Batha-ouest), LRVZ.*

Bénard, C., Guibert, B., Bonnet, B., Marty, A. (2010). *Sécuriser le pastoralisme pour préserver la paix, Almy Bahaïm au Tchad oriental, Iram.*

Bonnet, B. a. (2012) *Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes. Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales. ANR « Vulnérabilité, Climat et Sociétés » 2008. 21 p.*

Bonnet, B., Héroult D. (2011) *Gouvernance du foncier pastoral et changement climatique au Sahel Renforcer les capacités des acteurs du foncier dans la sécurisation de la mobilité et de l'accès équitable aux ressources pastorales, Land Tenure Journal-Revue des Questions Foncières, FAO, novembre 2011, pp. 157-187.*

Bonnet, B. (Dir.), Magnani, S., Sambo, B., Touré, O. (2010). *Études de cas sur la vulnérabilité et l'adaptabilité des éleveurs face aux événements dans la commune de Hombori au Mali (Eclis), Projet de recherche sur la contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique subsaharienne, ANR-Iram.*

Bonnet, B., Banzhaf, M., Giraud, P.N. (2004). *Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'hydraulique pastorale au Tchad, AFD.*

Colin-de Verdière, P. (1995). *Les conséquences de la sédentarisation de l'élevage au Sahel. Étude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filingué (Niger), Thèse de doctorat, Institut national agronomique Paris-Grignon.*

Bodé, S., sous la direction de Bonnet B. (2010) *ECLIS, ANR, IRAM. Etudes de cas sur la vulnérabilité et l'adaptabilité des éleveurs face aux événements dans la commune de Dantiandou au Niger, Vulnérabilité/Résilience de l'élevage au climat, occupation des sols, mobilité, droits d'accès, tâche ELEV 3.2, 135 p.*

Djerma, A., Gremah, A., Héroult, D., Malam Ousseini, O., Sambo B., Salé A., Abari, M., Elh. Attoumane, I., Lawane, B., Bonnet, B., Barre, A., Bénard, C. (2009). *La mobilité pastorale dans la région de Zinder. Stratégies et dynamismes des sociétés pastorales, PSSP.*

Hesse, C., Mac Gregor, J. (2006). *Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides, dossier n° 42, IIED.*

Hiernaux, P., Bagoudou, M. (2006). *Évaluation des risques environnementaux liés à la gestion des ressources naturelles de la région de Zinder, Mission d'appui Iram au volet gestion des ressources pastorales, Projet PSSP Zinder.*

Jullien, F. (2006). *Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort annoncée ou voie d'un développement porteur ? Enjeux, défis et enseignements tirés de l'expérience des projets d'hydraulique pastorale au Tchad, Afrique Contemporaine, 1 (217), 55-75.*

Khamis, R.I., Abdelsalam, S., Sainzoumbo, N. (2008). *Étude de la perception par les éleveurs transhumants des effets directs des réalisations du projet Almy Bahaïm, Mémoire de fin d'étude ingénieur des travaux, IUT, Abéché.*

Krätli S., Monimart M., Jallo B., Swift J., Hesse C. (2013). *Evaluation et capitalisation de 20 ans d'interventions du Groupe AFD portant sur le secteur de l'Hydraulique pastorale au Tchad, IIED, Londres, 114 p.*

Lesnoff M., Corniaux C., Hiernaux P., SELMET-CIRAD, GET. (2012). *Sensitivity analysis of the recovery dynamics of a cattle population following drought in the Sahel region. Projet de Recherche Elevage Climat et Société. In Ecological Modelling 232 (2012) 28-39.*

Marty, A., (1992) Les zones pastorales, in Le développement agricole au Sahel, tome I, milieux et défis, CIRAD, pp. 231-268.

Toutain, B. (2001). Le risque en pastoralisme : quelques considérations pour orienter les actions de développement, (Cirad-EMVT : Programme écosystèmes naturels et pastoraux), in Tielkes E., Schlecht E., Hiernaux P. (Eds.), Élevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement, Verlag Ulrich.

Toutain, B., Marty A., Bourgeot A., Ickowicz A., Lhoste Ph. (2012) Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD. N°9. Février 2012. CSFD/Agropolis International, Montpellier, France. 60 pp